

# Personne de langage et personne de langue en basque

Didier BOTTINEAU  
CNRS, MoDyCo, Université Paris 10

## Éléments de typologie euskarienne

Le verbe basque est connu pour sa morphologie agglutinante : conjugué à une forme personnelle, il porte autant de marques d'accord que d'arguments auxquels il se rattache par la prédication (agent, patient, destinataire) sans en privilégier aucun comme sujet. Le verbe fini est en effet formé d'une racine lexicale<sup>1</sup> augmentée d'autant de pronoms liés qu'il possède d'arguments (le chiffre indexé indique le rang du pronom affixe, dont la marque est soulignée) : *ban<sub>1</sub>oa* « je vais » (« j'arrive »), *bad<sub>3</sub>akit<sub>1</sub>* « je (le) sais », *ban<sub>1</sub>atorkizu<sub>2</sub>* « je viens à vous », *bad<sub>3</sub>akarkio<sub>3</sub>t<sub>1</sub>* « je le lui apporte ».

En basque ancien cet agrégat pronominal ne pouvait se combiner qu'au radical lexical du verbe, formant la conjugaison dite synthétique. En basque contemporain, cette structure est en très net recul : elle ne concerne plus qu'une douzaine de verbes courants<sup>2</sup> à sémantisme ontologique tels que *joan* « aller », *etorri* « venir », *ibili* « marcher », *erabili* « utiliser », *egon* « être » résultatif ou circonstanciel (type *estar* en espagnol), *ekarri* « apporter », *eraman*

- 
1. Pour un verbe on distingue traditionnellement (i) le participe accompli *etorri* « arriver », forme lemmatique exprimant le procès avec une visée perfective, (ii) le radical *etor* (= le participe privé du morphème final), réservé aux combinaisons aux formes potentielles, subjunctives et impératives de l'auxiliaire pour l'expression du non réel, et (iii) la racine *-tor-*, non libre, base lexicale à laquelle viennent s'agglomérer les marques personnelles pour la formation de la conjugaison du verbe fini comme *banatorkizu* « je viens à vous ».
  2. Mais vingt-quatre verbes exactement selon la liste prescrite par l'académie de la langue basque pour le basque unifié ; sinon la liste des verbes concernés varie notablement d'un dialecte à l'autre, de même que la morphologie des conjugaisons.

« (em)porter », *ikusi* « voir », *jakin* « savoir », *eduki* « posséder », *esan* / *erran* « dire ». Certains n'admettent la conjugaison qu'à l'impératif : *eman* « donner » (*emaidazu* « donnez-le moi »), *galdetu* « demander », *utzi* « laisser ». Peut-être par contact avec les langues romanes<sup>3</sup>, le basque a également développé une conjugaison analytique dite périphrastique, formée d'un participe verbal et d'un auxiliaire, utilisable pour tous les verbes basques, qu'ils accèdent à la conjugaison synthétique ou non. Sa formation consiste à délocaliser du verbe lexical l'agrégal pronominal, lequel se constitue séparément en une « pelote » composite libre postérieure au verbe, dont le radical ainsi libéré de toute flexion personnelle reçoit une flexion aspectuelle : pour *joan* « aller », *joan naiz* « je suis allé » (participe accompli), *joaten naiz* « je vais » (participe inaccompli, sens générique ou spécifique) et *joango naiz* « j'irai » (participe prospectif). Dans ce système à caractère modulaire, le choix de la flexion aspectuelle du verbe est totalement indépendant de la forme de l'auxiliaire personnel, laquelle ne dépend que du nombre de participants engagés dans le procès : on ne trouve de ce fait aucune corrélation comparable à la « trinité » de l'anglais *do* + base verbale, *be* + *V-ing*, *have* + participe passé. Pour les verbes admettant les deux structures de conjugaison comme *joan* « aller », on trouvera par exemple *banoa* « j'(y) vais » (conjugaison synthétique) vs *joaten naiz* « j'y vais », « je suis allant » (de sens générique ou spécifique selon les contextes) ; les autres verbes n'admettent que le second modèle.

Le fait de savoir si la persistance du modèle synthétique pour un nombre réduit de verbes est motivé par une pertinence sémique particulière ou par un simple fait de fréquence et d'usage demeure problématique et largement débattu. La conjugaison synthétique, réservée au présent, au passé et à l'impératif, porte un regard aoristique sur un procès singulier pour lequel aucun filtrage aspectuel n'est réalisé : *emaidazu* « donnez-le moi », *etxean zegokien* « il leur restait à la maison » = « il restait chez eux » (avec neutralisation du contraste imparfait / passé simple).

3. Rien n'est moins certain que cette évolution. S'il est vrai que la conjugaison synthétique est en net recul en basque actuel, la conjugaison périphrastique a toujours été attestée aussi loin que l'on puisse remonter en diachronie. Par ailleurs on soupçonne une influence romane pour certaines formes telles que les participes accomplis en *-tu* (< *-tus* latin) : *galdetu* « demander ») et pour le succès de certaines périphrases aspectuelles telles que participe inaccompli + auxiliaire (*ulertzen dut* « je comprends », littéralement « je l'ai comprenant »).

(1) Emaizkiguzue zuen ondazunak.

« Donnez-nous vos biens. » (« Vous allez nous donner toutes vos richesses ») (*Ast. Hisp.*)

La conjugaison périphrastique ajoute un filtrage aspectuel spécifiant le point de vue du locuteur : visée, déroulement ou résultativité<sup>4</sup>. Comme avec *be + V-ing* anglais, l'accomplissement duratif peut être instrumentalisé pour impliquer un processus modal de réévaluation interprétative :

(2) Ezetz dioenak baietz ere esaten du<sup>5</sup>

“He who says no is also saying yes.”

« Celui qui dit non, dit aussi oui. »

Le verbe *dio-* « il dit », conjugaison synthétique irrégulière de *esan* « dire », ici en subordination relative *-(e)n-* rapportée à un « postcédant » indéfini marqué par le déterminant *-a* « celui » décliné à l'ergatif *-k* comme argument du verbe principal, est repris à la conjugaison périphrastique sous la forme *esaten du* « il le dit » (participe inaccompli + auxiliaire personnel) : exactement comme *is saying yes* est une réinterprétation diagnostique du symptôme *says no* imposée à l'allocutaire par le locuteur, *baietz esaten du* est une reformulation herméneutique de la première présentation heuristique *ezetz dio* « il dit non » anaphoriquement reprise par subordination.

	<b>Conjugaison synthétique (présent) Singulatif</b>	<b>Conjugaison périphrastique part.inacc.+AUX présent Itératif</b>	Traduction
<i>etorri</i> « venir »	<i>nator</i> <i>natorkizu</i>	<i>etortzen naiz</i> <i>etortzen zatzaizkit</i>	je viens je viens à vous
<i>eduki</i> « avoir, possé-der »	<i>daukat</i> <i>naukazu</i> <i>dauzkagu</i>	<i>edukitzen dut.</i> <i>edukitzen nauzu</i> <i>edukitzen ditugu</i>	je l'ai vous m'avez nous les avons
<i>eraman</i> « apporter »	<i>daramat</i> <i>daramakiot</i>	<i>eramaten dut</i> <i>eramaten diot</i>	je l'apporte je le lui apporte

Tableau 1. – Conjugaisons synthétiques et périphrastiques de trois verbes

4. Pour une étude systématique des formes non finies du verbe basque, cf. Bottineau 2006.

5. Proverbe, cité par Etxebarne (2003, p. 300).

La procédure d'infixation des pronoms personnels intraverbaux est globalement la même pour le verbe et pour l'auxiliaire : la marque finale de première personne *-t* de *badakit* « je (le) sais » donnée supra se retrouve intacte en forme et en position dans l'auxiliaire *dut* de la conjugaison périphrastique du même verbe *jakiten dut* « je le connais », de même que la marque initiale de troisième personne *d-* de *badakit* (*ba* étant un préfixe lexical dont le rôle sera spécifié *infra*) se retrouve dans *d-* de *dut* : *d-u-t* est l'homologue structural auxilié de (*ba*)-*d-aki-t* verbal, avec pour noyau un radical sémantique pour le verbe et, pour l'auxiliaire, une voyelle dont la nature sera précisée *infra*.

	(préfixe)	P3	racine	P1
verbe lexical	<i>(ba)</i>	<i>d</i>	<i>aki</i>	<i>t</i>
auxiliaire		<i>d</i>	<i>u</i>	<i>t</i>

Tableau 2. – Structures d'accrétion des marques de personne dans le verbe et l'auxiliaire

Pour autant, le système des pronoms infixes n'est pas un simple jeu de lego dans lequel chaque élément serait une brique de forme invariante s'insérant dans une position constante au gré des configurations valenciennes attestées. Une marque personnelle dotée d'un rang et d'une fonction est susceptible de varier à la fois et en forme et en position en fonction des matrices actanciennes et des repérages temporels et modaux : *badakusat* « je le vois » vs *banekusan* « je le voyais » (*-t<sub>1</sub>* final devient *n<sub>1</sub>-* initial, *-n* final de *banekusan* étant la marque du temps passé), *badabil* « il marche » > *bazebilen* « il marchait » (*d<sub>3-</sub>* > *z<sub>3-</sub>*), *etorri da* « il est venu » vs *etorri zait* « il est venu à moi » (*idem*).

Cette variabilité morphosyntaxique des constituants agglutinés peut laisser l'impression d'un système particulièrement complexe, voire chaotique, dont la gestion semblerait susceptible de défier la compétence énonciative d'un locuteur ou la compétence interprétative d'un allocutaire. Il n'en est évidemment rien, ce qu'indique clairement la capacité du basque à se perpétuer comme langue de communication orale et écrite, spontanée et quotidienne ou littéraire et académique, dans la rue et le quotidien oral comme dans les media parlés et écrits. L'objet de la présente étude est de mettre en évidence différents

principes de cohérence morphosyntaxique des pronoms personnels infixes en fonction du rang concerné et de la configuration matricielle de leur insertion.

### Matrices argumentales

Chacun des pronoms affixes reprend anaphoriquement un argument du procès explicitement prédéfini par un syntagme nominal ou un pronom libre porteurs d'une position casuelle figurant un rôle syntaxique :

– l'absolutif (désormais noté A), sans marque morphologique, seul cas obligatoire, pour le repère ou objet du discours : *ni nator* « moi je viens » ;

– l'ergatif (E), cas facultatif de morphème *-k*, pour ajouter un intervenant en position dominante par rapport au repère absolutif, ce qui correspond généralement à l'agent : *nik egunkaria irakurri dut* « moi j'ai lu le journal » ;

– le datif (D), de morphème *-i*, également facultatif, pour ajouter un intervenant dominé par rapport au repère, ce qui correspond habituellement au destinataire, bénéficiaire ou détractaire du procès : *ardo hori niri gustatzen zait* « ce vin me plaît ».

On a proposé ailleurs<sup>6</sup> que le système des cas euskariens ne se laisse pas décrire comme un paradigme d'affixes sémantiques exprimant les rôles actanciels des participants référentiels envisagés dans leur qualité intrinsèque d'agent, patient ou destinataire du procès, mais bien comme un système de relations syntaxiques figurant une topologie gestaltienne : l'absolutif, non marqué, pose un centre organisateur pris pour fond ou repère par rapport auquel peuvent être repérées deux saillances discrètes, l'une polarisée positivement ou dominante, l'ergatif marqué par *-k*, l'autre polarisée négativement ou dominée, le datif marqué par *-i*. Sans entrer dans les détails, ce modèle rend compte de l'ensemble des faits les plus marquants de l'ergativité basque :

(i) L'absolutif, cas nucléaire, est non-morphologique parce que central, le repère étant envisagé dans l'absolu et pour lui-même, hors de toute relation le rendant relatif à un autre élément ; inversement les cas ergatif et datif sont morphologiquement marqués parce qu'attachés comme satellites au repère par le biais d'une relation profilée qui demande une spécification.

6. Bottineau et Roulland 2003, Bottineau 2005.

(ii) Il se forme ainsi une première édition de la matrice argumentale autour du noyau nominal absolutif, qui va ensuite s'imposer au verbe par reprise anaphorique en la « personne » des pronoms intraverbaux liés. La valence verbale dépend de la configuration matricielle pré-construite entre les syntagmes nominaux et non l'inverse : d'un point de vue tesniérien, le stemma est d'abord centré sur le noyau nominal absolutif avant d'être repris et copié par le verbe ou l'auxiliaire dans le cadre du repérage prédicationnel de temps ou d'aspect, ce qui fait de l'énoncé euskarien une structure bi-centrée et non mono-centrée comme peut l'être l'énoncé indo-européen.

(iii) De ce fait les cas morphologiques ne coïncident pas avec les rôles des arguments référentiels : l'agent ne peut être marqué par l'ergatif que s'il est confronté à un patient associé à l'absolutif (*katuak sagua* « le chat<sup>+</sup> la souris<sup>0</sup> ») – il ne se satellise qu'en présence d'un noyau ; dans le cas contraire l'agent « reste à l'absolutif » (*katua* « le chat<sup>0</sup> ») : en l'absence d'un autre participant, il ne peut instancier que le noyau, ce qui l'empêche de se satelliser. Si l'agent est envisageable isolément (en tant que participant dynamique détenteur d'un potentiel d'action assimilable à un niveau énergétique), tel n'est pas le cas de l'ergatif, cas satellite distinguant une saillance polarisée relativement à un repère neutre : le satellite ne peut être obtenu que dans la dépendance du noyau (*\*katuak* « le chat<sup>+</sup> ?<sup>0</sup> »).

Pour toutes les formes conjuguées précédemment données en exemple, on peut rétablir un argument nominal décliné correspondant à chaque pronom verbal. Compte tenu du caractère obligatoire de l'absolutif (A) et facultatif de l'ergatif (E) et du datif (D), on obtient quatre matrices argumentales A, EA, DA et EDA, qu'illustrent les exemples suivants en soulignant la correspondance entre les cas flexionnels et rangs personnels des constituants nominaux et ceux des pronoms affixes qui les reprennent dans le verbe (notations : pour les pronoms nominaux libres comme pour les pronoms verbaux liés, on note le rang personnel (1, 2, 3) en exposant préfixé et le cas (A, D, E) en indice suffixé, augmenté du signe + en cas de « pluralisation » (1+, 2+, 3+) ; au besoin les crochets délimitent les bornes du SN affecté d'un rang 3 et d'un cas) :

A : <sup>1</sup>ni<sub>A</sub> <sup>1</sup>n<sub>AOA</sub> « moi je vais » ;

EA : <sup>1</sup>Nik<sub>E</sub> <sup>3</sup>[olerki hura]<sub>A</sub> dakit « moi je connais ce poème » ;

DA : <sup>1</sup>ni<sub>A</sub> <sup>2</sup>zuri<sub>D</sub> <sup>1</sup>n<sub>A</sub>atorki<sup>2</sup>zu<sub>D</sub> « moi je viens à vous » ;

EDA : <sup>1</sup>nik<sub>E</sub> <sup>3</sup>[zure anaiari]<sub>D</sub> <sup>3</sup>liburua<sub>A</sub> <sup>3</sup>d<sub>D</sub>aramaki<sup>3</sup>o<sub>A</sub><sup>1</sup>t<sub>E</sub> « moi j'apporte le livre à votre frère ».

Chaque syntagme nominal est de forme [matière + forme] ou [notion lexicale + fonction relationnelle] : il se décompose linéairement en un segment lexical chargé d'un ou plusieurs lexèmes dont un nom ou pronom porteur d'un rang personnel, suivi d'un segment grammatical porteur d'une flexion fonctionnelle. Le segment lexical est instancié soit par un pronom personnel (*ni* « je »), soit par un groupe nominal, obligatoirement de rang trois, et de structure [(adverbe) nom (adjectif)] : (*oso*) *etxe* (*polit*) « (très) maison (joli) ». Le segment grammatical est instancié par les marques de repérage relatif des notions : a) repérage du référent nominal par les marqueurs de détermination et de nombre (s'il s'agit d'un nom ; le pronom, déterminé par endo- ou exophore, exclut le déterminant et le démonstratif) ; b) repérage de la position relative aux co-actants dans la configuration considérée :  $\emptyset$  pour le noyau A, *-k* pour le satellite positif E, *-i* pour le satellite négatif D.

SYNTAGME NOMINAL	
MATIERE (segment lexical)	FORME (segment grammatical) -relations externes (détermination, déixis, référence) - relations internes (cas syntaxiques)
Pronom personnel <i>ni</i> « moi »	- A : $ni + \emptyset = ni$ - E : $ni + k = nik$ - D : $ni + i = niri$
Groupe nominal [(adv) N (adj)] ( <i>oso</i> ) <i>etxe</i> ( <i>polit</i> ) ((complet)) maison (joli) « très jolie maison »	- déterminant : <i>-a</i> - marques casuelles : A : ( $\emptyset$ ) <i>etxea</i> , <i>oso etxe polita</i> E : ( <i>-k</i> ) <i>etxeak</i> , <i>oso etxe politak</i> D : ( <i>-i</i> ) <i>etxeari</i> , <i>oso etxe politari</i>

Tableau 3. – Structure du syntagme nominal

Dans le cas du syntagme nominal lexical, les marques postposées de détermination, nombre et relation fonctionnelle sont affixées au dernier élément lexical du groupe, lequel peut être le nom, un adjectif, un démonstratif si la procédure de référence est lexicalisée : *etxeari* « à la maison » (datif), avec adjectif : *etxe politari* « à la jolie maison » ; la portée des marqueurs postposés est syntagmatique et non localement appliquée au lexème affixé comme en latin, par un effet de mise en facteur morphologique commun qui interdit toute répétition

de la flexion casuelle. Ce dispositif aboutit à une distribution nette des segments lexicaux personnels et grammaticaux fonctionnels. Cette séparation demeure visible dans une partie du système des pronoms (*ni*, *nik*, *niri*), bien que l'on y observe une tendance marquée à l'amalgame morphologique entre le rang personnel est le cas pouvant mener à des neutralisations (généralement entre l'absolutif et l'ergatif, en raison de la marque -k qu'ils partagent au pluriel) : *haiek* « ils » (A/E), *zuek* « vous » (A/E) vs *gu* / *guk* « nous », *zu* / *zük* « vous ».

<i>Ni</i>	<i>Hi</i>	<i>Hura</i>	<i>Gu</i>	<i>Zu</i>	<i>Zue</i>	<i>haiek</i>
Je	Tu	Il / elle	Nous	Vous (sg)	Vous (pl)	Ils / elles

Tableau 4. - Paradigme des pronoms personnels à l'absolutif

ABS	<i>ni</i>	<i>hi</i>	<i>hura</i>	<i>gu</i>	<i>zu</i>	<i>zue</i>	<i>haiek</i>
ERG	<i>nik</i>	<i>hik</i>	<i>hark</i>	<i>guk</i>	<i>zu</i>	<i>zuek</i>	<i>haiek</i>
DAT	<i>niri</i>	<i>hiri</i>	<i>hari</i>	<i>guri</i>	<i>zuri</i>	<i>zuei</i>	<i>haiei</i>

Tableau 5. - Paradigme flexionnel des pronoms personnels aux trois cas A, E et D

On constate que les pronoms personnels extraverbaux sont analytiques en ce qu'ils traitent séparément et successivement le rang personnel dans la partie lexicale (hormis les neutralisations minoritaires) et la relation fonctionnelle dans la partie grammaticale : inexistante *ni-Ø* (1-A), ou positive *ni-k* (1-E), *ni-(r)i* (1-D), exactement comme les syntagmes nominaux lexicalisés : [*(oso) etxe (polit)*]-a-Ø/-k/-(r)i (3-D). Ce traitement concerne les cas actanciels incorporables au verbe sous la forme des pronoms verbaux (A, D et E), mais aussi les cas inactanciels tels que l'associatif *-ekin* « avec » (*liburuarekin* « avec le livre », *nirekin* « avec moi ») et une douzaine d'autres, avec possibilité de compositions à plusieurs degrés (*etxerakoan* « dans le d'à la maison » = en rentrant à la maison » : *etxe* « maison » + allatif *-ra*, délimitatif *-ko*, déterminatif *-a* et inessif *-n*). Les cas inactanciels diffèrent des cas actanciels par leur position excentrée dans le système par rapport à l'absolutif : un inessif porte sur une prédication complète (*etxean lan egiten du* « il travaille à la maison »), un génitif s'applique à tout autre cas (*etxeko atea* « la porte de la maison », *atea* étant lui-même déclinable à l'ergatif, au datif, à l'inessif, etc.). Les cas actanciels A, D et E, faisant l'objet d'une reprise anaphorique intraverbale par un pronom lié, sont les cas

centraux exclusivement liés à l'absolutif par identité ou relation directe ; les cas inactanciels (tous les autres) sont ceux qui n'entretiennent aucune relation exclusive à l'absolutif. Ceci corrobore l'ancrage absolutif de la matrice argumentale même après son importation dans le verbe.

### Pronoms intraverbaux

Les pronoms personnels liés intraverbaux reprenant le rang et la fonction de leurs prédécesseurs extraverbaux ne conservent pas cette formule analytique [M+F] ou [rang + fonction]. Le tableau suivant illustre les trois configurations A, EA et EDA pour le verbe *garbitu* « laver » employé aux trois formes participiales non finies pour chacune des matrices actanciennes, chaque pronom lié étant porté au rang 3 :

		PARTICIPE		
		accompli <i>Ø</i>	inaccompli <i>-tzen</i>	prospectif <i>-ko</i>
Auxiliaire	<i>da</i> A	<i>Garbitu da.</i> « Il s'est lavé. »	<i>Garbitzen da.</i> « Il se lave. »	<i>Garbituko da.</i> « Il se lavera. »
	<i>du</i> AE	<i>Garbitu du.</i> « Il l'a lavé. »	<i>Garbitzen du.</i> « Il le lave. »	<i>Garbituko du.</i> « Il le lavera. »
	<i>dio</i> ADE	<i>Garbitu dio.</i> « Il le lui a lavé. »	<i>Garbitzen dio.</i> « Il le lui lave. »	<i>Garbituko dio.</i> « Il le lui lavera. »

Tableau 6. – La conjugaison périphrastique, actance et aspect

La forme *da* « il est » contient un pronom A<sub>3</sub> (*d*) « il », qui varie morphologiquement avec le rang personnel : A<sub>1</sub> *n-* « je » > *naiz* « je suis », A<sub>1+</sub> *g-* > *gara* « nous sommes », etc. *Du* contient deux pronoms, A<sub>3</sub> (*d*) « le »<sup>7</sup> et E<sub>3</sub> (*Ø*) « il » séparés par *-u-*, d'où « il le ». Chaque pronom peut varier paradigmatiquement à condition d'éviter toute coréférence réflexive (du type « je me ») : A<sub>1</sub>E<sub>3</sub> *nau* « il me » (*na-u-Ø*), A<sub>1</sub>E<sub>2</sub> *nauzu* « vous me » (*na-u-zu*), A<sub>1</sub>E<sub>3+</sub> *naute* « ils me » (*na-u-te*) ; A<sub>2</sub>E<sub>1</sub> *zaitut* « je te » (*zait-u-t*), A<sub>2</sub>E<sub>1+</sub> *zaitugu* « nous te »

7. L'ergativité rend inévitablement fallacieuse toute tentative de traduction ou de glose : *d* se « rend » en français par un sujet « il » s'il s'agit d'un absolutif isolé, mais par un objet « le » en présence d'un ergatif lui-même traduit par un sujet.

(*zait-u-gu*),  $A_2E_3$  *zaitu* « il te » (*zait-u-Ø*), *zaituzte* « ils te » (*zait-u-(z)te*)<sup>8</sup> ; *dut* « je le » (*d-u-t*), *duzu* « tu le » (*d-u-zu*), *dugu* « nous le » (*d-u-gu*), *du* « il le » (*d-u-Ø*), *dute* « ils le » (*d-u-te*) ; *gaitu* « il nous » (*gait-u-Ø*), *gaituzte* « ils nous » (*gait-u-(z)te*), etc. Pour sa part, *dio* contient trois pronoms,  $A_3$  (*d*),  $D_3$  (*o*) et  $E_3$  ( $Ø$ ), les deux derniers pouvant varier paradigmatiquement à droite de  $-i$ <sup>9</sup> :  $A_3D_3E_1$  *diot* « je le lui » (*d-i-o-t*),  $A_3D_2E_1$  *dizut* « je te le » (*d-i-zu-t*),  $A_3D_1E_2$  *didazu* « tu me le » (*d-i-da-zu*)<sup>10</sup>, etc.

Pour la forme et la place des paradigmes de pronoms liés, la solution la plus économique a priori consisterait à ce que la forme de l'élément infixé se spécialise dans l'expression du rang en conservant la partie M (matière) du pronom libre, alors que la partie F (forme), morphologiquement sacrifiée, serait remplacée par un syntaxème, à savoir une position constante relative au noyau dans l'agrégat verbal ou auxiliaire. On constate bien cette tendance pour certains microsystèmes localisés :

– la place des constituants A de rang autre que 3 est fixe, initiale, et de forme à peu près constante (la variation n'est qu'allomorphique) : pour  $A_1$ , *nator* « je viens », *nentorren* « je venais », *nakusazu* « vous me voyez » ;

– les constituants D3 ont une place fixe (radical + infixé pré-datif *ki* + pronom) et une forme fixe réservée à cette paire rang / fonction, *o* au singulier, *e* au pluriel, pour tous les temps et régimes valenciens : *natorchio* « je viens à lui », *nentorkion* « je venais à lui » ; *daramakiet* « je le leur apporte », *neramakien* « je le leur apportais » (si  $E_1$  a basculé de  $-t$  à  $n-$ ,  $D_3$ , rigoureusement stable, a conservé sa place et forme *ki+e*). Les constituants D aux rangs autres que 3 ont une forme non particulière (non réservée au datif) : *daramakit* « il me m'apporte », où  $D_1$  (*da* > allomorphe  $-t$  en finale) a la même réalisation que  $E_1$  dans la même position (cf.  $-t$  de *daramakiet* « je le leur apporte »).

8. La marque *te* de  $E_{3+}$  est ici précédée de *z* épenthétique [s] pour prévenir la gémination des syllabes à attaques dentales non voisées (\**zaitute*).

9. La configuration ADE suppose que A soit bloqué au rang 3, de même qu'en français on ne trouve pas de constructions ditransitives telles que \**Je te lui recommanderai* (pour *Je te recommanderai à lui*) où l'objet direct aurait un rang autre que 3 en présence d'un objet indirect clitique non prépositionnel correspondant au pronom intraverbal lié euskarien.

10. La marque *da* de première personne commune à l'ergatif ( $E_1$ ) et au datif ( $D_1$ , après  $-i-$ ), est réalisée en forme pleine *da* en position médiane, mais en forme réduite  $-t$  en position finale ; cf.  $A_3D_1E_3$  *dit* « il me le », où  $D_1$  se retrouve final (*da* > allomorphe  $-t$ ) à cause de la marque  $Ø$  de  $E_3$  (*d-i-t-Ø*). On distingue donc le  $-t$  de *dut* ( $E_1\#$ ) et celui de *dit* ( $D_1$ , suivi de  $E_3 Ø$ ).

Cependant nombre de faits contraires concourent à indiquer que les choses ne se passent pas ainsi :

- les marques du paradigme A sont hétérogènes : les marques *n-*, *h-*, *g-* et *z* des rangs 1 et 2 reprennent clairement la consonne initiale des pronoms correspondants *ni* « je », *hi* « tu », *gu* « vous » et *zu* « vous ». Par contre la marque *d-* du rang 3, devenant *z-* en contexte passé et *l-* en contexte hypothétique, ne reprend aucun pronom personnel spécifique du même rang, ce vide étant comblé par le 3<sup>e</sup> démonstratif *hura* (les autres étant *hau* et *hori*). Ce fait, avec d'autres, a amené Trask à suggérer que *d-* ne serait pas une marque personnelle de rang 3, mais un morphème modal variable.

- le site du paradigme E, final au présent, dispose de marques personnelles effectives, sauf pour le rang 3, réalisé  $\emptyset$  : *badakit* « je (le) sais », *badaki* « il le sait » ;

- la localisation du site E varie avec les repérages temporels et modaux : final au présent *dakusat* « je le vois » mais initial au passé *nekusan* « je le voyais » ;

- la marque d'une combinaison donnée de rang et de fonction comme  $A_3$  varie en fonction de la co-occurrence ou non d'autres actants : *da* ( $A_3$ ), *zaiio* ( $A_3D_3$ ) et en fonction du repérage temporel (*da* ( $A_3$  présent), *zen* ( $A_3$  passé) ;

- en cas de montée à gauche d'un pronom E effectivement marqué, de rang autre que 3 (au passé, cf.  $E_1$  *-t* /*n-*), le pronom  $A_3$  initial est « écrasé » par le pronom E et disparaît purement et simplement : *dakusat* > *nekusan* (*-t* > *n-*  $\Rightarrow$  *d-* >  $\emptyset$ ) ; avec  $E_3=\emptyset$  au présent,  $A_3$ , non recouvert par le déplacement de zéro, est simplement muté de *d* en *z* ( $-\emptyset$  >  $\emptyset-$   $\Rightarrow$  *d* > *z*).

Ces données éparses font apparaître deux principes importants :

- le placement et le profilage des pronoms variables n'est pas réalisé pour chaque pronom envisagé isolément, mais dans le cadre des relations réciproques qui les lient dans une configuration donnée : par exemple, le profilage de  $A_3$  (*d-*, *z-*, *za-*,  $\emptyset$ ) dépend à la fois de la matrice valencielle et du repérage temporel, alors que le placement et le profilage de  $E_1$  ne dépendent que du temps (*-t*, *n-* + passé). Cette variabilité met en cause la portée anaphorique des pronoms verbaux : ce qu'ils reprennent ne se limite pas au rang personnel et à la fonction du pronom libre correspondant ; l'anaphore inclut l'état du réseau argumental au moment où s'effectue la saisie de l'un de ses membres.

- la variabilité morphosyntaxique se présente de manière hétérogène, mais elle présente des tendances régulières associées aux rangs personnels considérés.

Pour former une subordonnée à verbe fini, il suffit d'ajouter à la forme « conjuguée » (verbe synthétique ou auxiliaire périphrastique) un suffixe d'enchâssement simple ou complexe (*-la* pour la nominalisation conjonctive, *-n* pour l'adjectivation relative, éventuellement complété d'un déterminant *-a* nominalisateur pouvant recevoir des postpositions casuelles) de manière à marquer l'ensemble de la proposition subordonnée de la fonction qu'elle remplit dans la proposition rectrice :

- (3) Une hartan ez zirudien hartarako gogoz zegoenik.  
« À ce moment-là il ne semblait pas en avoir envie. » (*Harry Potter eta sorgin-harria* « Harry Potter et la Pierre Philosophale »)
- (4) Zenbat aldiz ez ziren, bada, kexatu Harryren mantenua kostatzen zitzaienaz ?  
« Combien de fois ne s'étaient-ils pas plaints que l'éducation d'Harry leur coûtait (cher) ? » (*Harry Potter eta sorgin-harria*)
- (5) Hala ere, Harryri ez zitzaion ahazten Hagridek ez ziola begietara begiratu hori esatean. (*Harry Potter eta sorgin-harria*)  
« Cependant, Harry n'oubliait pas qu'Hagrid ne l'avait pas regardé dans les yeux en disant cela. »

Ces ajouts provoquent de nombreuses variations allomorphiques, telle que la mutation de *a#* en *e-* (*gara* « nous sommes » > *garela* (conjonctif) / *garen* (relatif) « que nous sommes »), le recouvrement de *-n* de passé par *-la* conjonctif (*zen* « il était » > *zela* « qu'il était »), la superposition de *-n* passé et *-n* d'adjectivation relative (*zen* « il était » / « qu'il était »), le renforcement de la marque réduite E1 ou D1 (précédant E<sub>3</sub>) *t#* en *da* « définitif » par ajout de *-la* ou *-n* (*diot* « je le lui » > *diodala* / *diodan* « que je le lui », etc.

### Phase analytique et schème argumental

Dans l'énoncé canonique euskarien, les constituants nominaux précèdent le verbe final dans l'ordre E, A, D :

- (6) *Pettek<sup>E</sup> lore batzuk<sup>A</sup> Julieri<sup>D</sup> erosi dizkio.*  
Pierre a offert des fleurs à Julie.

Le schème énonciatif (E)-A-(D) parcourant ce trio est orienté « dans le sens gravitationnel », du satellite dominant E<sup>+</sup> au dominé D<sup>-</sup> via le repère neutre A<sup>0</sup>. Du point de vue de la cohésion discursive, le

sujet<sup>11</sup>, ou terme de départ énonciatif du schème, sera donc le plus « fort » des constituants effectivement représentés dans un énoncé donné, à savoir l'ergatif s'il est instancié (puisqu'il est facultatif) ou, dans le cas contraire, l'absolutif ; jamais le datif, qui sera toujours inférieur à l'absolutif obligatoirement présent ; cette définition fait du sujet euskarien un syntaxème coulissant, investi alternativement par (E) ou A au gré des instanciations de la matrice argumentale (mais jamais par D, par définition négatif, donc inférieur à A).

La conséquence de ce dispositif est qu'en basque la matrice valencielle s'organise non pas autour du verbe lexical comme dans les langues indo-européennes, mais directement autour d'un support nominal absolutif par apports latéraux de satellites ergatif et datif dont les connexions dominantes et dominées sont marquées par des flexions. Il se construit ainsi un *schème argumental nominal* dans lequel chaque participant lexical se voit assigner un rôle relatif à un autre, sauf celui pris pour repère, dont le rôle n'est relatif à aucun autre que lui-même. L'énoncé basque canonique se partage entre une phase analytique de discrimination des participants analysés en arguments discrets connectés par des marques de relation préparant l'interaction verbale, sorte de casting ou de *dramatis personae* préfigurant la distribution des rôles aux acteurs en amont de l'exécution de l'intrigue, suivie d'une *phase synthétique* où la confrontation des arguments se joue effectivement dans le verbe lexical (conjugaison synthétique) ou l'auxiliaire (périphrastique) selon que le procès lexicalisant la confrontation est aspectualisé séparément (participes) ou non (aoriste).

C'est donc le schème argumental qui impose sa valence au verbe et non l'inverse. Un verbe intransitif comme *ibili* « marcher » peut être augmenté d'un destinataire datif si la matrice argumentale en prévoit un : *ni nabil* « moi je marche », *ni nabilkio* « moi je vais à lui » (« je vais le voir »). Le verbe *hil* (notion de « mort ») se traduit par « mourir » s'il s'inscrit dans une matrice monoactancielle intransitive (*hil da* « il est mort ») ou par « tuer » s'il s'inscrit dans une matrice biactancielle (*hil du* « il l'a tué »). Certains verbes se combinent à une matrice fixe, comme *begiratu* « regarder », exigeant un complément datif : *begirutzen nion* « je le regardais » (littéralement, « j'œillais

---

11. Le sujet est celui de (E) ou A qui contrôle les reprises anaphoriques dans l'énoncé qui suit ; le droit de préemption de (E) sur A a pu faire dire aux approches générativistes que le basque, morphologiquement ergatif, serait syntaxiquement accusatif en structure profonde. Notre modèle, purement gestaltien et non centré sur le verbe, fait l'économie de cette acrobatie.

(qqch.) à lui ») ; ceci s'explique non pas par le fait que le verbe régisse une matrice valencielle, mais parce qu'il présuppose une analyse argumentale déterminée. La majorité des verbes admet deux, voire trois régimes valenciels, régulés par l'analyse argumentale.

#### Remarques.

– Tous les arguments nominaux repris par les pronoms verbaux ne sont pas obligatoirement réalisés : (*nik*) *liburua (hari) eman diot* « (moi) je lui ai donné le livre (à elle) ». Ils n'en sont pas moins présupposés par la situation ou le contexte avant.

– Le rôle des cas relationnels E et D étant de différencier des satellites polarisés positivement ou négativement par rapport au noyau A, ils ne peuvent en aucun cas coréférer à un participant extralinguistique unique : \*<sup>l</sup>*nik<sub>E</sub> <sup>l</sup>ni<sub>A</sub>* « moi, moi ». Or les pronoms intraverbaux reprennent les extraverbaux en héritant de cette contrainte : \*<sup>l</sup>*nik<sub>E</sub> <sup>l</sup>ni<sub>A</sub> garbitzen <sup>l</sup>na<sub>Aut<sub>E</sub></sub>* « moi, moi, je me lave ». Ceci interdit rigoureusement au verbe basque de générer des structures réfléchies, si bien que les diathèses réflexives et réciproques sont soit implicitées, soit lexicalisées par divers tours (Bottineau et Roulland 2006), mais les formes réfléchies « cognitivement incorrectes » et inattestées n'en sont pas moins prévisibles en appliquant les règles de construction habituelles : \**garbitzen hauk / haun* « tu te laves » (\*A<sub>2</sub>E<sub>2</sub>) / \**gaitugu* « nous nous » (\*A<sub>1+</sub>E<sub>1+</sub>) ; \**iruditzen natzait* « je me semble » (\*A<sub>1</sub>D<sub>1</sub>) ; \**emango nidat* « je me donne à moi » (\*A<sub>1</sub>D<sub>1</sub>E<sub>1</sub>).

– La succession des phases analytique (arguments nominaux) puis synthétique (verbe ou participe + auxiliaire) est transparente lorsque tous les participants sont explicités dans l'ordre canonique E-A-D, mais chacun peut être thématiqué par extraposition à droite<sup>12</sup> du verbe (qui cesse alors d'être final) ou focalisé par extraposition à gauche (« *galdegaia* » mise en relief), avec éventuellement un accent tonique contrastif ou polémique ; de même, la négation *ez*, toujours focale et initiale, s'applique à l'auxiliaire ou au verbe, qu'elle délocalise de la position finale : *ez dut ikusi* « je ne l'ai pas vu ». Ces modifications secondaires restructurent la chaîne linéaire et altèrent la visibilité de la bipartition analyse / synthèse mais celle-ci n'en constitue pas moins un prérequis cognitif.

12. Le basque oppose la thématisation finale à la focalisation initiale alors que le français initialise la thématisation et que le breton alterne ces deux valeurs en position initiale : pour le basque cf. Bottineau 2005.

– La phase analytique doit obligatoirement être au moins partiellement explicite : un verbe ne peut jamais être employé isolément sans être précédé d’au moins un actant ou circonstant (\**dakit* « je sais » > *nik dakit* « moi je sais »), ou alors la phase analytique présupposée doit être marquée par l’opérateur *bai* « oui » de confirmation préfixé sous la forme réduite *ba-*, *badakit* « je sais (bien / effectivement) » ; cf. *Ni noa* « moi je pars », *etxera noa* « je vais à la maison », *banoa* « je pars / j’y vais / j’arrive » vs *Noa* « Vais. ». De même que le verbe français à personne d’accord ne peut se passer de sujet, même « impersonnel » ou vide (*il pleut*), le verbe basque, incorporant des pronoms liés anaphoriques, ne peut complètement se dispenser de la phase analytique qui les génère, laquelle doit au minimum être résumée pour la forme par *ba-*. *Ba-* n’est donc jamais indispensable pour la conjugaison périphrastique, dont la phase analytique est instanciée au minimum par la forme participiale du verbe (*joaten naiz* « allant je suis », mais peut l’être pour la conjugaison synthétique en raison même de l’absence du participe si celle-ci se cumule à l’absence de tout actant ou circonstant explicite (\**noa* « vais »). Cette exigence prouve que la conjugaison verbale s’appuie toujours sur un schème argumental préétabli, qu’il soit explicite ou non.

### Schème argumental et matrice actancielle

Au moment d’énoncer le verbe, le locuteur a préparé une matrice argumentale, de profil puissancier (E)A(D), de profils effectifs A, EA, AD ou EAD. Chaque fonction y est instanciée par un rang personnel et un nombre correspondant au constituant nominal ou pronominal impliqué, par exemple  $A_{3+}$  « ils »,  $E_1A_2$  « je te »,  $E_3A_1D_1$  « il me le », etc. Il lui reste à *calculer une réalisation morphosyntaxique de l’ensemble* qui prenne en compte (i) le fait que chaque argument n’est plus isolé mais confronté aux autres dans le cadre du procès interactionnel lexicalisé par le verbe et (ii) le repérage temporel et/ou modal du référent extralinguistique signalé par des opérateurs spécifiques, *-n* (pour reprise mémorielle, anaphore, passé) et *-ke* (pour mise en hypothèse, futur modal). Ce calcul se laisse modéliser en termes de fonction mathématique :  $Y = F(X)$ , où la variable X est l’ensemble des matrices actancielles constructibles et F l’ensemble des repérages applicables entre le nœud de la connexion actancielle et son référent extralinguistique à poser comme présent, passé, futur, possible, etc.

La *variable puissancielle* X présente quatre structures possibles

correspondant aux quatre matrices argumentales générables en phase analytique A, EA, AD ou EAD, et la variable *effective*  $x$  d'un énoncé donné est l'une de ces structures instanciée par des rangs personnels spécifiques, par exemple  $E_1A_3$ . De son côté, la fonction puissancielle  $F$  permettant de générer par la prédication la réalisation morphématique d'une variable actancielle particulière telle que  $E_1A_3$  se décline elle-même en une vaste série de *fonctions effectives*  $f$  impliquant un ou plusieurs des repérages temporels et modaux suivants :

1.- Le repérage zéro pour la référence temporelle immédiate présente : *dakusat* « le-regarder-je » = « je le vois », sans autre marque de prédication que le collage des actants à la racine aoristique (non aspectualisée). La fonction puissancielle  $F$  est ici réalisée par la fonction effective  $f_{\emptyset}$ , et l'inconnue  $X$ , réalisée par la matrice EA instanciée par les rangs personnels 1 et 3 :  $x = E_1A_3$ . Avec ces paramètres, la fonction générale  $F(X)$  est réalisée par la fonction spécifique  $f_{\emptyset}(E_1A_3)$ , signifiant « génération / calcul d'une chaîne morphématique par application du repérage zéro à la matrice argumentale  $E_1A_3$  ». Le produit final de ce calcul est une chaîne morphématique énonçable de structure  $\alpha_3$ -rad- $\varepsilon_1$ , où  $\alpha_3$  et  $-\varepsilon_1$  sont les réalisations morphologiques contextuelles du couple  $E_1A_3$  (matrice actancielle) dans l'environnement  $\emptyset$  (repérage prédicationnel) :

$$f_{\emptyset}(E_1A_3) = \alpha_3\text{-}R\text{-} \varepsilon_1 = da\text{-}kus(a)\text{-}t$$

Si le verbe lexical est lui-même saturé par une flexion aspectuelle, le même calcul est appliqué à l'auxiliaire pour livrer un produit morphologique structurellement analogue

$$f_{\emptyset}(E_1A_3) = \alpha_3\text{-}V\text{-} \varepsilon_1 = d\text{-}u\text{-}t$$

où l'on retrouve les mêmes éléments formateurs, l'allomorphe  $d\text{-}$  de  $da\text{-}$  pour  $\alpha_3$  et  $\text{-}t$  final pour  $\varepsilon_1$ . La voyelle  $\text{-}u\text{-}$  qui remplace ici le radical, par contre, est elle-même variable, selon un principe expliqué plus bas. Comme pour le verbe, on constate l'absence de toute marque spatiale impliquant métaphoriquement le temps ou la modalité<sup>13</sup> : *ikusi dut* « vu je-le » = « je l'ai vu », *joango da* « aller-de il » = « il ira ». On peut généraliser la fonction  $f_{\emptyset}$  à l'ensemble  $X$  de toutes les matrices argumentales possibles (E)A(D) par l'écriture suivante :

13. Cette notion constitue une longue tradition en linguistique cognitive, amorcée en gros par Guillaume et développée actuellement par Lakoff, Langacker, Talmy et Fontanille.

$$f_{\emptyset}(X) = \alpha-N-(\delta)-(\varepsilon)$$

à savoir que sous repérage zéro, par rapport au noyau N (instancié par le racine verbale *R* ou la voyelle auxiliaire *V*), les réalisations morphologiques contextuellement variables  $\alpha$ ,  $\delta$  et  $\varepsilon$  des actants A (obligatoire), D et E (facultatifs) se présentent systématiquement dans cet ordre  $\alpha-N-(\delta)-(\varepsilon)$ . On appelle M la matrice actancielle verbale ordonnée A-N-(D)-(E), caractéristique du repérage zéro et de lui seul. Cette matrice étant obtenue sans l'intervention d'aucun repérage spatial explicite, on la nomme matrice primaire.

2.– Tous les autres repérages disponibles sont marqués par un affixe préfixé ou suffixé : *-n* pour le passé (*nekusan* « je le voyais », *ikusi nuen* « je le vis »), *-ke* pour le futur modal ou virtuel, réservé à la conjugaison périphrastique en basque actuel (*ikusi nuke* « je le verrais » en apodose), et *ba-* de confirmation pour une protase conditionnelle (cf. français *si* : *ikusiko banu* « si je le voyais »). Certaines cumulations sont possibles : *ikusi nukeen* « je l'aurais vu » (irréel du passé). Le préfixe *ba-*, on le sait, est une forme réduite de *bai* « oui » de confirmation, alors que *-n* et *-ke* sont des morphèmes de repérage spatial, dérivés respectivement du cas nominal inessif *-n* (cf. *etxean* « à la maison ») et, plus spéculativement, du génitif locatif *-ko* (*etxeko atea* « la porte de la maison », distinct du génitif possessif *aitaren kotxea* « la voiture de papa », lui-même très probablement un composé de l'inessif *-n*).

Ces trois opérateurs de distanciation temporelle ou modale, qu'ils interviennent individuellement ou en combinaison, ont en commun d'appeler une restructuration de la matrice actancielle verbale : en présence de *ba-*, *-n* et/ou *-ke*, celle-ci devient  $(\varepsilon)\alpha-N-\delta$ , à savoir qu'un actant facultatif E de marque positive (de rang 1 ou 2 mais pas 3) peut être contextuellement réalisé par un élément formateur  $\varepsilon$  en position initiale et non plus finale, écrasant la réalisation  $\alpha$  de l'actant A le cas échéant, ce que j'écris  $\backslash\alpha$  : pour  $F(E_1A_3)$ ,  $f_{\emptyset}(E_1A_3) = \alpha_3-V-\varepsilon_1$  *dut* présent (repérage zéro) « le-je », vs passé  $f_n(E_1A_3) = \varepsilon_1\backslash\alpha_3-V-n$  *nuen*, où *n-* ( $\varepsilon_1$  initial) a « écrasé » *z-* ( $\alpha_3$  initial) ; par contraste, un élément formateur A1 ou A2 résiste au recouvrement par E :  $f_{\emptyset}(E_1A_2) = \alpha_2-V-\varepsilon_1$  *zaitut* « je te » (présent), parallèlement à  $f_n(E_1A_2) = \alpha_2-V-\varepsilon_1-n$  *zintudan* (*zint-u-da-n*) « je te » (passé) : l'ergatif « n'accepte » d'être délocalisé de la finale vers l'initiale par la marque finale de temps que si la marque initiale supplantée dans l'opération n'oppose aucune résistance à son recouvrement, ce qui suppose qu'elle soit de rang délocatif 3.

On nomme  $W$  la matrice actancielle secondaire ou miroir obtenue par la redistribution des réalisations contextuelles des actants impliquée par l'introduction d'au moins une marque positive de distanciation référentielle du procès  $-n$ ,  $-ke$  ou  $ba-$ . Par rapport à la tradition, ce modèle présente l'intérêt de ne pas expliquer la « montée à gauche » de la marque ergative par une transformation appliquée à l'actant considéré en et pour lui-même, hypothèse au coût théorique élevé et difficile à défendre si l'on considère l'ensemble des mutations morphologiques accompagnant l'introduction d'un marqueur spatial ( $d \rightarrow z-$  sous  $-n$ ,  $-t > n-$  sous  $-n$ , etc.) : cette délocalisation par effet de chaises musicales est concevable si l'ergatif est éjecté par un suffixe comme  $-ke$  ou  $-n$ , mais comment la justifier s'il s'agit du préfixe  $ba-$  comme *banu* « si je le » ?

Exemples de matrices argumentales réalisées sous matrice actancielle  $W$  sous l'effet d'un repérage modal marqué :  $f_{ba}(A_2) = ba-\alpha_2 = bahintz$  « si tu étais »,  $f_n(A_2) = \alpha_2-n hintzen$  « tu étais » ;  $-ke$  implique spécifiquement des opérations intermédiaires supplémentaires (*hintzateke* « tu serais »).

En définitive, on a ramené la syntaxe interne des conjugaisons agglutinées à un principe simple : la prédication ne traite pas des pronoms individuels, mais des matrices d'arguments fonctionnels instanciés par des rangs personnels, et cet assemblage livre une matrice actancielle d'ordre énonciatif  $M$  en l'absence de distanciation modalo-temporelle du référent du procès, ou une matrice miroir d'ordre énonciatif  $W$  en présence d'une telle distanciation positivement marquée : tout se passe comme si l'adjonction d'un tel repérage était traitée comme une inconnue supplémentaire de la variable, au même titre que les actants, d'où les interférences avec leur forme et placement. Enfin, la réalisation contextuelle de chaque actant  $A$ ,  $D$ ,  $E$  à chaque rang est assurée par des paradigmes d'éléments formateurs variables  $\alpha$ ,  $\delta$  et  $\varepsilon$  dont la sélection est pilotée par l'interaction réciproque des actants dans chaque configuration et par le repérage auquel ils sont confrontés.

	« indicatif présent » M	« indicatif passé » W-n	« condition. suppositif » (protase) ba-W	« condition. présent » (apodose) W-ke	« condition. passé » (apodose) W-ke-en
A <sub>3</sub> « il »	<i>da</i>	<i>zen</i>	<i>balitz</i>	<i>litzateke</i>	<i>zatekeen</i>
A <sub>3</sub> +E <sub>3</sub> « il le »	<i>du</i>	<i>zuen</i>	<i>balu</i>	<i>luke</i>	<i>zukeen</i>
A <sub>3</sub> +D <sub>3</sub> « il lui »	<i>zaio</i>	<i>zitzaion</i>	<i>balitzaio</i>	<i>litzaioke</i>	<i>zitzaiokeen</i>
A <sub>3</sub> +D <sub>3</sub> +E <sub>3</sub> « il le lui »	<i>dio</i>	<i>zion</i>	<i>balio</i>	<i>lioke</i>	<i>ziokeen</i>

Tableau 7. – Réalisations de F((E<sub>3</sub>)A<sub>3</sub>(D<sub>3</sub>)) sous M et W

### Radical verbal et voyelle de l’auxiliaire

Les séquences argumentales M et W sont globalement les mêmes pour la conjugaison synthétique ou analytique, mais il se présente tout de même quelques différences non négligeables pour la suite de l’exposé.

#### *Dans la conjugaison synthétique*

Sous matrice M (présent, repérage zéro aoristique), le radical présente deux places libres : préfixe-radical-suffixe. Ceci permet de placer par accrochage direct deux actants : A-R-E, *da-rama-t* « le-emporter-je » = « je l’emporte ». Mais pas trois, sous peine d’amalgame entre le constituant *d* et l’un des deux autres : \*AD-R-E, \*A-R-DE. La solution est faire précéder l’élément datif par un préfixe spécifique qui le signale comme tel : A-R-ki+D-E *da-rama-ki-o-t* « le-emporter-à-lui-je » = « je le lui apporte » ; ainsi le datif ne sature pas le site E final, lequel reste disponible pour une autre marque, ici  $\epsilon_1$  -*t*. La marque dative peut être finale, soit quand elle est suivie de  $\epsilon_3$ =Ø *da-rama-ki-o* [ $\alpha_3$ -R-ki- $\delta_3$ - $\epsilon_3$ ] « le-emporte-à-lui(il) » = « il le lui apporte », soit quand aucun argument E n’est engagé (configuration AD) : *na-tor-ki-o* [ $\alpha_1$ -R-ki- $\delta_3$ ] = « me-venir-à-lui » = « je vais à lui ». Le verbe *etorri* « venir » ne pouvant être sélectionné à la suite d’un participant ergatif, zéro final ne peut jamais être interprété comme  $\epsilon_3$ , d’où l’absence d’ambiguïté. Sous matrice W, la situation de la

personne dative ne change pas : avec l'adjonction des paramètres *-n* (passé) et autres,  $\varepsilon$  s'antépose (écrasant  $\alpha$ ) et change d'allomorphe, mais le datif reste stable, *ne-rama-ki-o-n* [ $\varepsilon_1$ -rad-ki- $\delta_3$ -passé] « je-emporter-à-lui-passé » = « je le lui amenai ».

*Dans la conjugaison périphrastique*

Le verbe participial est saturé par les flexions aspectuelles, si bien que l'auxiliaire, dépourvu de radical, n'a plus qu'à accréter les une, deux ou trois marques actanciennes engagées :

– La voyelle *i*. Cet évidemment de la zone centrale libérée par le radical permet au couple *ki*+ $\delta$  du datif de l'instancier directement, *ki* étant réduit à *i* : *eramaten d-i-o-t* « emportant le-*i*-lui-je » = « je le lui apporte ». Avec  $\varepsilon_3$  (zéro final) : *eramaten dio* = *d-i-o-Ø* [ $\alpha_3$ -*i*- $\delta_3$ - $\varepsilon_3$ ] « le-*i*-lui-(il) » = « il le lui apporte ». Or l'auxiliaire n'a pas de racine lexicale : cette dernière forme pourrait être ambiguë dans la mesure où zéro peut signifier soit un ergatif de rang trois, soit une absence d'ergatif (cf. *datorkio* « il vient à lui » ( $\alpha_3$ -*R*-ki- $\delta_3$ ). Pour cette raison, *d-* initial ( $\alpha_3$ ) est remplacé par l'allomorphe *za-* ( $\alpha_3$  toujours) lorsqu'aucun constituant ergatif  $\varepsilon$  ne conclut la matrice : la forme périphrastique de *datorkio* est *etortzen zaio* et non *etortzen dio*. La règle est que pour l'auxiliaire, au présent (matrice M), la voyelle *i*, forme réduite de *ki* pré-datif, insère sur le site du radical un argument datif sans déclarer l'absence de l'argument ergatif final, puisque celle-ci est normalement signifiée par le radical lexical d'un verbe intransitif comme *etorri* ; et l'absence de marque finale ne suffit pas à impliquer l'absence de E, puisque  $\varepsilon_3$  est réalisé par  $\emptyset$ . La seule manière d'intransiver l'ensemble est donc d'introduire un allomorphe de  $\delta$  initial qui annonce d'entrée de jeu l'absence de E. Ceci fait de *za* un marqueur interactif qui synthétise deux informations, (i) l'une pour lui-même : il représente un pronom  $A_3$ , (ii) l'autre pour un autre : il anticipe l'absence d'un ergatif dans le réseau. Ce phénomène illustre parfaitement la différence entre les pronoms extraverbaux et les intraverbaux : les premiers posent isolément des fonctions instanciées par des rangs, les seconds les transforment différentiellement en fonction du contexte matriciel de leur insertion.

– La voyelle *u*. Lorsqu'aucun argument datif n'est intercalé entre les pôles A et E en position de radical, celui-ci est remplacé par la voyelle *u* « u » signifiant mécaniquement l'appariement d'un argument A et d'un argument E, dans l'ordre  $\alpha$ -*u*- $\varepsilon$  au présent (sous matrice M) devenant  $\varepsilon$ \| $\alpha$ -*u*-*n* au passé : *ikusi d-u-t* « vu le-*u*-je » = je l'ai vu ; *ikusi*

*du* « vu le-*u*-(il) » = il l'a vu. Au passé l'argument  $A_3$  est écrasé par E initial de rang 1 ou 2 : *ikusi nuen* « voir je-le-*u*-passé » = « je le vis » ; ou simplement altéré avec E de rang 3 ( $\varepsilon_3 = \emptyset$ ) : *ikusi zuen* « voir il-le-*u*-passé » = « il le vit ».  $A_1$  et  $A_2$  « résistent » à E : sous M,  $f_{\emptyset}(E_2A_1) = \alpha_1-u-\varepsilon_2$  *ikusi nauzu* « vous m'avez vu » (*na-u-zu* « me-*u*-vous ») ; sous W,  $f_n(E_2A_1) = \alpha_1-u-\varepsilon_1-n$  *ikusi ninduzun* « vous me vîtes » (*nind-u-zu-n* « me-*u*-vous-*n*). Sous la matrice W, la position initiale devient le siège d'un conflit (noté « \ ») opposant  $\alpha$  et  $\varepsilon$ , remporté sur  $\alpha_3$  (mais par sur  $\alpha_1$  ni  $\alpha_2$ ) par  $\varepsilon_1$  et  $\varepsilon_2$  (mais perdu par  $\varepsilon_3$ ) ; dans ce dernier cas la présence de  $E_3$  sous-jacent est seulement impliquée par la voyelle *u*. Ceci permet d'affiner la valeur de cette voyelle : à la différence de *i*, qui introduit un constituant datif à droite et fixe le paradigme des réalisations contextuelles  $\delta$  pour toutes les matrices (M et W), *u* pose un couple binaire A/E non orienté et dont les paradigmes  $\alpha$  et  $\varepsilon$  varient avec les matrices. Sous la matrice M de présent, la disposition par défaut va du constituant obligatoire A au facultatif E, mais sous la matrice miroir W (passé et autres), les représentants  $\alpha$  et  $\varepsilon$  sont mis en conflit sur l'initiale et l'issue est décidée par les rangs personnels.

– La voyelle *a*. Cette voyelle est réservée à la configuration intransitive  $\alpha_3$  n'impliquant qu'un argument absolutif isolé : *d-a* [ $\alpha_3-a$ ] « il-*a* » = « il est ». Les autres rangs personnels, plus complexes, impliqueraient un segment *iz-* du verbe lexical intransitif *izan* « être » précédé d'un affixe A : (*ni*) *na-iz* « je suis », (*hi*) *ha-iz* « tu es ». La forme est irrégulière en ce que segment ne suit pas la procédure habituelle d'extraction du radical (*izan* > *iza-*) ni de la racine (> *-za-*) et on ne peut l'analyser comme une simple apocope. Quoiqu'il en soit *izan* > *-iz* se substitue effectivement à *u-* en fonction de relateur actanciel interne de l'auxiliaire : *ikusi nauzu* « vous m'avez vu » où *na-u-zu* [ $\alpha_1-u-\varepsilon_2$ ] = « me-*u*-vous » vs *ikusia naiz* « je suis vu » (passif « on m'a vu », le participe *ikusi* étant déterminé par *-a*) où *na-iz* [ $\alpha_1-iz\#$ ] = « me-*iz* ».

*Da* au passé devient *zen*, *zan* en guipuzcoan, avec la variation contextuelle habituelle de  $\alpha_3$  (*d* sous matrice M, *z* avec l'adjonction de *-n*). Les autres personnes du passé sont des surcompositions *nintzen* « j'étais », *hintzen* « tu étais » où les formes mutées *nint-* et *hint-* de *naiz* et *haiz* s'associent à *zen* : les personnes à rang élocutif se combinent à la non-personne délocutive, comme si elle n'était pas traitée comme personne.

Au présent, *da* se prête au même traitement dans la combinaison AD : \**da* + *ki* + *o* > *zaio* [ $\alpha_3\delta_3$ ] « le-lui », cf. *gustatzen zaio* « ça lui plaît ». On a dit que *da* est strictement intransitif ; or le système

matriciel veut que l'adjonction d'un morphème *-n* de passé soit traité comme un actant supplémentaire dans la matrice, ce qui nécessite une mutation de  $\alpha_3$  indiquant une désaturation. De même, ajouter un argument datif *ki+o* après *da* suppose la rupture de l'intransitivité, d'où *zaio*, toute en bloquant le site ergatif final (vs *dio*), cf. supra. Si  $\alpha_3$  est remplacé par des rangs élocutifs  $\alpha_1$  ou  $\alpha_2$ , on procède comme pour *hintzen* et *nintzen* en ajoutant le constituant élocutif par préfixation : *ibiltzen natzaio* / *hatzaio* « je/tu vais/vas à lui », et au passé *nintzaio* / *hintzaio* : les formes intransitives *naiz* (*nintz-*) et *haiz* (*hintz-*) se préfixent à *zaio*.

### Les infixes de pluralisation ( $\pi$ )

Seul l'actant  $D_3$  dispose de marques stables, non interactives, indépendantes de la configuration considérée :  $\delta_3$  (singulier) *o*, *gustatzen zaio* « ça lui plaît » et  $\delta_{3+}$  *e* (*gustatzen zaie* « ça leur plaît ». L'actant  $A_3$  dispose d'une marque réalisant  $\pi$  à peu près stable dans la seule configuration intransitive, de forme *-ir-* : *da* > *d-ir-a* (*etorri dira* « ils sont venus »), *zen* > *ziren* (*etorri ziren* « ils vinrent »). Par contre, le paradigme des marques  $\pi$  pluralisant  $\alpha_3$  est lui aussi constitué d'une classe de morphèmes à variation contextuelle. Dans une configuration transitive AE, *-ir-* est remplacé par *-it-* : *ikusi du* « je l'ai vu » > *ikusi ditu* « je les ai vus » ; *ikusi nuen* « je le vis » > *ikusi nituen* « je les vis ». Dans une configuration AD(E),  $\pi$  est réalisé *z* et son insertion à la suite de la voyelle pré-datative *i* crée une distance entre la marque dative devant suivre cette voyelle, d'où sa copie par sa forme pleine *ki* (en principe réservée à la conjugaison synthétique du verbe lexical) pour réamorcer l'introduction du datif : *gustatzen zait* « il me plaît » > *gustatzen za-i-z-ki-t* « ils me plaisent » ; *eman diot* « je le lui ai donné » > *eman d-i-z-ki-o-t* (*z* sépare *i* de *o*, d'où son écho *ki*) : *i* annonce la présence de  $D$ , qui n'apparaît pas immédiatement à la suite, et *ki* le réintroduit pour de bon (*o*). Le problème est d'ordre phonologique : l'iconicité morpho-sémantique aurait voulu que *z* se place dans l'attaque syllabique avant la voyelle, au contact de la marque *d* de  $\alpha_3$  à pluraliser, mais la contrainte morpho-phonique euskarienne bloque l'apparition d'affriquées non palatalisée en attaque (*\*dziot*)<sup>14</sup> ; seule la coda les tolère, à conditions qu'elles soient non voisées (*hitz* « mot »). Le morphème *-ir-*, strictement réservé à l'intransitif, est indisponible

14. En outre <z> est réalisé par une sifflante non voisée en basque, l'homologue voisé n'existant pas.

(\**zirait*, \**diriot*), et le morphème *-it-* précède E et non D (\**zitait*, \**ditiot*) sauf dans certains dialectes. Le recours à *z* hors de son site propre pose donc le problème de la disjonction de *i* pré-datif et du constituant datif lui-même, que vient compenser la copie *ki*.

Ce dispositif fait apparaître plusieurs principes organisationnels importants :

- (i) une même opération peut être marquée hors-site, délocalisée.
- (ii) le cas échéant, elle peut être marquée plusieurs fois, voire par des marqueurs distincts : une fois par effet d'annonce, une autre en son site propre. Ceci est courant dans les structures les plus complexes (potentiel passé, etc.).
- (iii) conformément aux intuitions de Guillaume, la conjugaison agglutinante fonctionne comme une micro-phrase intériorisant des actants, de repérages temporels et modaux, et même une cohésion discursive interne avec des cataphores et des anaphores.
- (iv) La répétition de formes fonctionnelles ne doit donc pas être traitée comme une redondance informationnelle mais comme le produit de la construction d'un réseau actanciel par un discours métalinguistique ou structural.

### Tutoiement et allocutivité

Le basque unifié présente un pronom personnel libre de deuxième personne singulière tutoyée, *hi*, déclinable comme tous les autres (A *hi*, E *hik*, D *hiri*). Ce pronom représente un allocutaire à qui l'on s'adresse « familièrement » soit pour lui réserver le contenu de l'information transmise ou la tonalité modale de sa transmission (allant de l'affection à l'invective), soit pour afficher devant des tiers le caractère privilégié de la relation liant les interlocuteurs (ce qui donne lieu à des systématiques pragmatiques variant de région en région, voire villages, voire familles selon certaines études sociolinguistiques). Le tutoiement consiste donc à insérer le pronom représentant l'allocutaire familial dans l'un des trois rôles argumentaux cardinaux figurés par les trois cas A, E et D, ce qui va naturellement se traduire par l'insertion d'un pronom intraverbal lié dans les matrices actanciennes sous repérage prédicationnel. Or ce pronom transgresse la tendance générale de deux manières.

- (i) quelle que soit la matrice argumentale (pour la variable *x*) et la matrice prédicationnelle (pour la fonction *f*), sa forme est constante et il se contente de changer de position selon les règles habituelles : de ce point de vue, il se comporte exactement comme les pronoms datifs

*o* ( $D_3$ ) et *e* ( $D_{3+}$ ), dont la forme ne varie pas contextuellement. Tout se passe comme si le pronom figurant le destinataire du message subissait le même traitement morphologique privilégié que ceux figurant le destinataire du procès, à savoir l'invariance contextuelle.

(ii) en revanche, en position non initiale, ce pronom lié varie morphologiquement en fonction du sexe de l'allocutaire à qui il réfère : il prend la forme *ka* pour un homme (allomorphes *-k* final, *-a*-intervocalique) et *na* pour une femme (allomorphe *-n* final). En position initiale cette variation n'est pas observée : pour l'absolutif,  $\alpha_2$  a invariablement la forme *ha-* sous M (*hind-* sous W, notamment au passé), et au passé  $\varepsilon_2$  initial prend la forme *hind-* en l'absence de datif (+ voyelle pré-ergative *u*) et *h-* en sa présence (+ voyelle pré-datative *i*). On trouve ainsi au présent  $\alpha_2$  *haiz* « tu es » (passé *hintzen*), *haut* « je te » (*maite haut* « je t'aime ») (passé *hindudan*),  $\alpha_3\varepsilon_2$  *duk / dun* « tu le » (passé *huen*),  $\alpha_3\delta_2\varepsilon_1$  *diat / dinat* « je te le » (passé *nian / ninan*),  $\alpha_3\delta_1\varepsilon_2$  *didak / didan* « tu me le » (passé *hidan*), etc. Cette variation liée au sexe est rigoureusement unique en basque dans le domaine grammatical autant que dans le lexical, aussi y a-t-il lieu de parler de sexe plutôt que de genre (envisagé comme critère de classification abstraite des référents notionnels en fonction d'une propriété métaphoriquement dérivée du sexe en diachronie).

Cela étant, le basque présente également une conjugaison dite *allocutive*. Celle-ci consiste à ajouter à l'agrégat des pronoms liés du verbe ou de l'auxiliaire un pronom de rang 2 figurant l'allocutaire (avec les effets de sens mentionnés) alors même que celui-ci ne figure pas au rang des participants au procès explicités ou explicites par les syntagmes nominaux portés aux cas A, D ou E : *egia da* « c'est vrai » > *egia duk/dun* « (je te dis à toi, homme / femme, que) c'est vrai », où le pronom lié *-k / -n* n'anaphorise aucun pronom libre *hi* rétablissable, lequel devrait être porté au cas vocatif, inexistant en basque. La démarche consiste à marquer le destinataire du message dans la conjugaison verbale par un pronom actanciel lié du même type que ceux qui reprennent anaphoriquement un argument lexical participant effectivement au procès et dont le site gestaltien est marqué par la flexion A, D ou E ; le cas vocatif n'existe pas parce qu'il ne correspondrait à aucune position pertinente relativement au repère absolutif<sup>15</sup> : *la personne de langage, allocutive, est ajoutée à la*

15. Ce fait est une confirmation de plus au fait que les « cas » euskariens délimitent un centre organisateur absolutif et un ensemble de périphériques de ce noyau nominal. En latin, le caractère non gestaltien du

*personne de langue, délocutive.* La difficulté est que la personne allocutive, intégrée sur le tard, n'est pas initialement prévue dans la variable argumentale  $x$  traitée par la fonction  $f$  et ne dispose pas de site syntaxique propre dans la « pelote » verbale : la personne allocutive est un des paramètres de la fonction prédicationnelle  $f$  et non l'un de ceux de la matrice argumentale que l'on fait traiter comme variable  $x$ . Pour cette raison, le pronom allocutif (noté  $a$ ) est ajouté dans le premier site actanciel vacant :

(i) dans une configuration A, type  $A_3$  *egia da* « c'est vrai », il est inséré sur site ergatif, générant une séquence  $\alpha_3 a$  de même structure que son homologue  $\alpha_3 \varepsilon_2$  où  $\varepsilon_2$  est réalisé par un pronom tutoyé sexué (*ka/na*) : *egia duk* peut être soit la formule allocutive  $\alpha_3 a_{\varepsilon_2}$  de  $A_3$  *egia da* « (je te dis à toi homme que) c'est vrai » avec la personne allocutive  $a$  sur site E, soit une conjugaison non allocutive mais tutoyée  $A_3 E_2$ , incorporant parmi les actants un pronom de 2<sup>e</sup> personne renvoyant à l'allocutaire pris comme agent et marquable par un pronom ergatif parmi les arguments lexicaux : (*hik*) *egia duk* « (toi) tu as raison ». La conjugaison allocutive est génératrice de doublons car traiter une personne allocutive comme un actant au même titre qu'un argument participant au procès provoque au présent la mutation de la voyelle d'actance qui prévoit la structure de la matrice : \**egia dak* / \**dan* > *egia duk* / *dun* ; la voyelle *-a-*, intransitive, interdit l'adjonction d'une personne allocutive, que rend possible *-u-* pré-ergatif.

(ii) dans une configuration EA, type  $E_1 A_3$  *ikusi dut* « je l'ai vu » ( $\alpha_3 -u -\varepsilon_1$  *d-u-t*), la personne allocutive  $a$  se poste sur site datif :  $\alpha_3 a_{\delta_2 \varepsilon_1}$  *ikusi diat* / *dinat* « (je te dis que) je l'ai vu ». Cette structure auxiliée forme encore un doublon avec une configuration tutoyée (si le sens du verbe le permet), *eman di(n)at* :  $\alpha_3 a_{\delta_2 \varepsilon_1}$  « (je te dis que) je l'ai donné », formule allocutive de  $\alpha_3 \varepsilon_1$  *eman dut* « je l'ai donné » /  $\alpha_3 \delta_2 \varepsilon_1$  « je te l'ai donné ». Très logiquement, la voyelle pré-ergative *u* de la formule déclarative est remplacée par la voyelle pré-datative *i* permettant l'intégration de la personne allocutive sur site datif, générant le doublon avec une matrice à actant datif tutoyé anaphorisant un argument destinataire.

(iii) dans une configuration AD, type  $A_3 D_1$  *etorri zait* « il est venu à moi », c'est cette fois le site ergatif final qui est demeuré vacant, d'où la formule allocutive  $\alpha_3 \delta_1 a_{\varepsilon_2}$  *etorri zaidak* / *zaidan* « (je te dis) qu'il est venu à moi », avec  $\delta_1 -\#$  > *da* +  $\varepsilon$ . Toutefois celle-ci n'entre pas en conflit avec une formule tutoyée de structure homologique  $\alpha_3 \delta_1 \varepsilon_2$

---

système fait que l'émergence d'un cas vocatif est possible.

*eman didak / didan* « tu me l'as donné » (avec l'allocutaire comme argument ergatif) : on sait que la configuration AD requiert une mutation particulière  $d\lambda z$  impliquant la neutralisation du site ergatif final normalement laissé disponible par la voyelle pré-datative *i* ; or au moment du traitement allocutif par la fonction de la matrice argumentale, celle-ci est préconstruite et verrouillée : l'ajout de la personne allocutive en site ergatif ne provoque pas la révocation de la configuration AD sous-jacente, aussi *z* ne « démute »-t-il pas en *d*.

(iv) enfin la configuration EAD, type  $E_1A_3D_3$  *eman diot* « je le lui ai donné », pose le problème inverse : les trois sites cardinaux A, D et E sont déjà instanciés par des actants argumentaux, ne laissant aucune place pour un actant allocutif supplémentaire. La procédure de désaturation du podium tient du boulier de Newton : a) une mutation  $d\lambda z$  de la marque  $\alpha_3$  neutralise le site absolutif et libère une place actancielle ; b) il devient alors possible d'insérer une personne allocutive, mais en position de second argument datif :  $\backslash_{\alpha_3}\delta_3a_{\delta_2}E_1$  *eman zioat / zionat* « (je te dis que) je le lui ai donné » ; la place actancielle où vient se loger la personne allocutive incidente est distincte de la place libérée par l'actant absolutif révoqué, ce qui suppose un remaniement général du rapport pronom / place, l'important étant l'invariance du nombre maximal d'actants admissibles.

	$A_3$ « il »	$A_3-D_2$ « tu le »	$A_3-D_2-E_1$ « je te le »	
	<i>da</i>			
$A_3-a$ « il + ALL »		<i>duk</i> <i>dun</i>		
$A_3-a-E_1$ « je le + ALL »			<i>diat</i> <i>dinat</i>	
$A_3-D_3-a-E_1$ « je le lui + ALL »				<i>zioat</i> <i>zionat</i>

Tableau 8. – Formes tutoyées et allocutives isomorphes

Si le basque unifié réserve la conjugaison allocutive aux pronoms de seconde personne familière sexués *ka* et *na*, il existe des conjugaisons du même type avec d'autres pronoms dans certains

dialectes, notamment le pronom de seconde personne polie *zu* (*egia duzu* « (je vous dis que) « c'est vrai » / « vous avez raison » et éventuellement sa version palatalisée *xu* de seconde personne polie familière (intermédiaire entre le vouvoiement et le tutoiement fortement modalisé), *egia duxu*. Rebuschi signale également la personne implicative *gu* « nous », indiquant la manière dont le procès exprimé concerne ou affecte les interlocuteurs : *eguraldia ona da* « il fait beau » / *eguraldia ona dugu* « il nous fait beau » (> il nous faut en profiter). L'allocutaire étant intégré à la personne implicative *nous*, celle-ci est théoriquement incompatible avec une personne purement allocutive ; Rebuschi signale cependant des exemples marginaux cumulant les deux marques, et cela fait sens, puisqu'il est tout à fait possible de focaliser d'une part les conséquences du procès pour les interlocuteurs (implicativité) et d'autre part le contenu modal du canal allocutif par lequel l'énonciateur s'adresse à l'énonciataire (allocutivité) sans que la redondance superficielle des personnes de langage (*nous*, *tu*) ne se traduise par une redondance profonde des visées pragmatiques correspondantes (affectation, interpellation).

Il est légitime de considérer l'allocutivité comme un paramètre de la fonction prédicationnelle à part entière pour diverses raisons :

(i) s'il est vrai que l'incorporation de la personne allocutive génère des doublons avec des matrices argumentales non allocutives supérieures d'un degré, elle génère aussi de très nombreuses formes propres, en fait statistiquement majoritaires.

(ii) Même en cas de doublons, une forme allocutive s'identifie comme telle par le contexte dialogué, qui en contient inévitablement d'autres.

(iii) Le linguiste peut tester l'allocutivité d'une forme en tentant de rétablir un éventuel actant anaphorisé (personne de langue) : s'il y a blocage, c'est une personne allocutive pure (de langue).

(iv) De manière très révélatrice, une conjugaison allocutive est incompatible avec la subordination (fléchie en *-n*, *-la*, etc.), à la différence de la conjugaison tutoyée, du moins en basque unifié : *egia duala esan dik* « il a dit que tu as raison », à l'exclusion de « il a dit que c'est vrai », qui se dirait *egia dela esan dik* (avec *dik* comme formule allocutive de *du* dans la principale, mais *\*duk* comme formule allocutive de *da* dans une subordonnée en *-la* : *da* reste en formule déclarative, d'où *da* + *-la* = *dela* ; NB : dans la formule tutoyée subordonnée, on a diverses allomorphisations de *ka*, à savoir *duk* + *-la* = *duala*, avec chute de *a* en finale vs chute de *k* en préfinale). Toutefois certains dialectes, comme le souletin, font un usage quasi systématique de l'allocutif, y compris en subordonnée (*niala* dans

l'exemple suivant : passé  $A_3E_1$  *nuen* + allocutif =  $\alpha_3a \setminus^{\delta_2} \varepsilon_1$  *nian*, + *-la* en subordonnée conjonctive = *niala*) :

- (7) Sor leküa ützirik gazte nintzalarik,  
 « Ayant laissé le Pays natal quand j'étais jeune, »  
 Parisen sartü nintzan korajez beterik,  
 « J'étais entré dans Paris plein de courage, »  
 Plazerez gose eta büriian hartürik  
 « Affamé de plaisir et considérant »  
 Behar *niala* alagera bizi ...  
 « Que je devais vivre joyeusement ... »  
 Bostetan geroztik nigar egiten dit  
 « Souvent, depuis, j'ai pleuré »  
 Xiberoa zuri.  
 « [en pensant] à vous, Soule. »

### Variabilité morphologique des rangs personnels

Après avoir esquissé la syntaxe de l'agglutination des pronoms personnels verbaux, on peut dégager quelques tendances saillantes régissant la variabilité morphologique des pronoms.

#### *Marques de première personne*

Le choix de la marque de première personne dépend principalement de la position dans la séquence de pronoms : *n(a)* en position initiale vs *da* en position non initiale, avec une forme réduite *-t* si cette position est aussi finale. Dans cette partie, les formules analytiques mettent le rang en exergue et les cas en indice pour focaliser l'attention sur le fait que la forme du pronom de rang 1 est régie par sa position dans la linéarité, laquelle contrôle également le cas sous une matrice donnée. On trouve ainsi  $1_A$  *naiz* « suis » vs  $3_A1_E$  *dut* « je le »,  $3_A1_D2_E$  *didazu* « vous me le »,  $3_A1_D3_E$  *dit* « il me le » au présent (*dit* :  $\varepsilon_3 = \emptyset > \delta_1 = -\# < -da-$ ), contre  $1_E \setminus_{3A}$  *n nuen* « je le » au passé (E est cette fois en position initiale, la finale étant occupée par *-n* passé : matrice  $Wn$ ), mais  $2_E \setminus_{3E} D_1$  *-n* (idem, mais c'est bien E et non D qui monte en initiale sous  $Wn$ , si bien que  $\delta_1$  reste *da* et non *n-*).

En règle générale, la consonne pronominale initiale de la conjugaison reproduit celle du pronom libre qu'elle anaphorise : *ni naiz* « moi je suis » (« c'est moi »), *ni maite nau* « c'est moi qu'elle aime » ; ce phénomène se retrouve à d'autres rangs : *zu zara* « vous

êtes », *zu maite zaitu* « c'est vous qu'elle aime » ; *gu gara* « nous sommes », *gu maite gaituzte* « c'est nous qu'elles aiment », mais il n'est pas réservé à la position initiale : *maite al nauzu ?* « Est-ce que vous m'aimez ? », *maite al gaituzu ?* « est-ce que vous nous aimez ? » ; l'alternance *n(a)- / -da- (-t)* constitue une idiosyncratie caractéristique de la première personne dont l'origine diachronique demeure incertaine sauf à postuler des filiations spéculatives que peu de données textuelles viennent étayer. On peut toutefois supposer un facteur motivant ce clivage en synchronie : si rien ne s'oppose à ce que l'élément formateur *n* ne marque le rang 1 à l'initiale du pronom libre (*ni*) ou lié (*na-* etc.), il n'en va pas de même en finale, puisque *-n* est déjà abondamment utilisé (finale de l'inessif, du génitif, de la subordination relative, du pronom lié tutoyé ou allocutif féminin, marque du passé, etc.). La dénasalisation de l'alvéolaire (*n > t*) pourrait être motivée par l'évitement d'une isomorphie supplémentaire, mais tant d'autres isomorphies sont déjà constatées que l'on peut douter qu'une de plus constitue véritablement un problème.

#### *Marques de deuxième personne*

La deuxième personne du singulier, le pronom libre *zu*, est reprise aux différents cas par une copie conforme *-zu-* en position non initiale, à savoir médiane et finale :  $1_A2_E$  *maite al nauzu* « est-ce que vous m'aimez ? »,  $3_A2_D1_E$  *eman dizut* « je vous l'ai donné »,  $3_A1_D2_E$  *eman didazu* « vous me l'avez donné ». En position initiale l'allomorphe est *z-* enrichi de différentes complexifications dues à l'origine plurielle du marqueur *zu* en diachronie, qui se manifeste par la présence résiduelle de l'infixe *-ir-* / *-ar-* dans une configuration intransitive *zira*, *zara* « êtes » (cf. *gira* / *gara* « sommes », et surtout *da* « est », *dira* « sont ») et de *-it-* dans une configuration « transitive » (en amont d'un marqueur ergatif) : *ikusi gaitu* « il nous a vus », où *gaitu* est clairement un *\*ga-u* homologue de *na-u* enrichi de l'infixe pluralisateur, *ga-it-u*. Par suite, *gira* et *gara* s'analysent en *\*ga-ir-a* dont la diphtongue se réduit à une voyelle simple par chute du premier phonon /a/ (*gira*) ou du second /i/ (*gara*), avec la même analyse pour *\*zaira > zira / zara*. Si le basque unifié ne retient que *gara*, ces deux réalisations se répartissent sur les divers dialectes, mais on constate que certains d'entre eux, comme le biscayen, établissent une distribution complémentaire selon laquelle *gira* et *zira* sont rhématiques (au sens adamczewskien du terme), à savoir qu'ils posent une information comme neuve, non présupposée, amémorielle pour le locuteur et/ou l'allocutaire (valeur dialogique heuristique), alors que

*gara* et *zara* sont « thématiques », reprenant anaphoriquement une information réputée ancienne, présupposée, mémorielle pour le locuteur : *zazpi gira* « (tiens,) nous sommes sept » (prise de conscience, et le chiffre pose peut-être problème, pour le nombre de places d'un véhicule par exemple) vs *zazpi gara* « nous sommes sept » (en entrant dans un restaurant, le chiffre étant préalablement établi pour le locuteur). Apparemment ce micro-système local ne s'observe nulle part ailleurs dans le système verbal.

La deuxième personne tutoyée, introduite par le pronom libre *hi* « tu », connaît une distribution analogue : en position initiale, elle est réalisée par la reprise apocopée *h-* du pronom, ce qui se produit dans toutes les configurations intransitives sous M et W telles que  $2_A$  *haiz* « tu es », *hintzen* « tu étais ». Dans les configurations transitives EA on a de même pour la matrice M  $\alpha_2 = h$  pour  $2_A1/3_E$ , par exemple  $2_A1_E$  *haut* « je te »,  $2_A3_E$  *hau* « il te »,  $2_A3+E$  *haute* « ils te ». Sous W,  $2_A$  est également initial, d'où pour le passé les mêmes conditions que précédemment, respectivement *hindut*, *hindu*, *hindute*. En revanche, on sait que sous W  $\varepsilon$  « est » se substitue à  $\alpha_3 = \emptyset$  : au passé (Wn) *huen* « tu le » (passé), *hituen* « tu les » ; au futur modal *huke*, *hituzke* ( $\varepsilon_2$  écrase  $\alpha_3$  en position initiale). En position non initiale,  $\alpha_2$  est réalisé par les allomorphes de *ka* (allocutaire masculin) et *na* (allocutaire féminin), ce qui suppose une configuration non intransitive : EA, comme  $E_2A_1$ , sous M : *nauk* / *naun* « tu me » (passé), sous W : *ninduan* / *nindunan* (passé), *nindukek* / *ninduken* (futur hypothétique). La deuxième personne fait donc l'objet d'un traitement morphologique hétérogène : sans différenciation sexuelle à l'initiale, avec différenciation partout ailleurs. Si cette indifférenciation était réservée à l'absolutif (*haiz*, *hintzen*, *hinduan*) on pourrait s'interroger sur l'existence d'un rapport entre la sémantique indifférenciée de la fonction absolutive et l'indifférenciation du genre de la personne allocutive tutoyée dans cette fonction ; mais ce serait oublier que la fonction ergative aussi connaît la même indifférenciation dès lors qu'elle se positionne à l'initiale ( $\varepsilon_2 \backslash \alpha_3$ -n *huen* « tu le »,  $\varepsilon_2 \backslash \alpha_3 \delta_3$ -n *hion* « tu le lui » (passé) ; *huke*, *hioke* (idem en apodose)) : l'opposition  $\alpha_2 = h-$  vs *-ka-* / *-na-* concerne bien la position dans l'agrégat linéaire et non la fonction anaphorisée, et reproduit la même problématique que celle de la première personne (*n-* initial, *-da-* non initial).

*Marques de troisième personne*

Seules les marques datives  $\delta_3$  disposent de réalisations stabilisées :  $\delta_3 = o$  et  $\delta_{3+} = e$  après marqueur pré-datif (*i* pour l'auxiliaire périphrasique, *ki* pour le verbe synthétique), quelle que soit la configuration (AD, EAD) et la matrice (M, W) : sous M,  $3_A 3_D$  *zai*o « il lui »,  $3_A 3_D 1_E$  *dizki*et « je les leur » ; sous W, au passé : *ziz*taion, *zizki*en. Le destinataire est la cible de l'acte énoncé par la prédication, structurellement analogue à l'allocutaire, cible de l'acte énonçant par l'allocution : le ciblage de P3 a un effet stabilisateur comparable à celui de la deuxième personne, si bien que sous ce cas P3 hérite d'une fixité morphologique comparable à celle de P2 *zu*. Aux deux autres cas (A et E) P3 connaît un marquage complémentaire : zéro en finale, et une consonne alvéolaire variable en initiale réalisée *d-* en contexte présent, *z-* en contexte passé, *l-* en contexte hypothétique. Ce qui s'écrit :  $P3 = \{d-/z-/l-/b- \text{ vs } -\emptyset\}$ . Mais cette fois s'ajoutent des corrélations de cas : (i)  $3_A$  ne peut jamais être final et  $3_D$  est réalisé *o* ou *e*, si bien que P3 finale ne peut être obtenue que par la fonction ergative :  $\emptyset = \varepsilon_3$ . Ceci est important, car la littérature dit traditionnellement que la marque de  $\varepsilon_3$  au présent est zéro final. Dans notre présentation, la comparaison avec les autres personnes suggère qu'en fait indépendamment de la fonction les marques de P3 sont zéro en finale vs les consonnes alvéolaires en initiale, et que zéro final ne peut être instancié que par l'ergatif, vu que l'absolutif n'est jamais final et que le datif dispose de marques propres ; il en découle que zéro final est un fait de position et non de cas, qu'il n'est pas expressément réservé à l'ergatif, mais que l'ergatif seul manifeste ce comportement vu que les autres cas sont interdits dans cette forme ou position : l'ergatif est résiduellement le seul à accéder à ce non-marquage. Il faut donc dire que zéro est la marque de P3 finale, laquelle n'est obtainable que par l'ergatif, et non que la marque de E3 final est zéro, sous peine de réserver à tort zéro à un paradigme strictement ergatif, ce qui modifie profondément l'équilibre du système.

La relativité réciproque des marques de personne aux différents rangs selon les fonctions et les matrices se laisse résumer (pour le présent) par le tableau suivant :

	Auxiliaire		
	A + a	u + (E)	i + (D)
1	n-	-t	-da-
2t	h-	-k/-n	-(k)a- / - na-
2v	z-	-zu	-zu-
1	g-	-gu-	-gu
2v+	z- -te	-zue-	-zue-
3	d-	-∅	-o-
3	d- (-ir- / -it- / -zki-)	-∅ (-te)	-e-

Tableau 9. - Eléments formateurs de la conjugaison de l'auxiliaire (matrice M)

Chaque autre matrice appelle un tableau spécifique ; la superposition des tableaux permettant de produire une vue synoptique intelligible de tous les cas de figure semble peu accessible.

## Conclusion

En basque, le système des marques des rangs personnels, tant dans le système des pronoms nominaux libres que dans celui des pronoms intraverbaux liés, est conditionné par la procédure cognitive de construction du rang considéré et sa mise en relation avec la fonction, le repérage temporel et modal, les relations réciproques dans une matrice donnée et la position dans la chaîne morphématique obtenue : tout indique que l'ensemble affiche la construction d'un réseau, la marque de chaque entité perso-fonctionnelle étant affectée par l'ensemble de ses rapports avec tous les autres paramètres de natures hétérogènes. Les marques de première et deuxième personnes sont remarquablement stables et cohérentes en raison de leur ancrage référentiel dans l'acte de langage : elles réfèrent aussi aux partenaires de l'interlocution et bénéficient d'un statut privilégié conféré par cet ancrage au réel immédiatement percevable. La deuxième personne, en particulier, est intégrable même si elle réfère exclusivement à la personne de langage, l'allocutaire, sans la référer à la personne de langue participant au procès, ce qui se traduit par la conjugaison

allocutive. Par contraste, la troisième personne peut être non marquée, ou recevoir des marques fluctuantes, ou empruntée à des systèmes extérieurs comme celui des déictiques ; le seul cas de stabilisation morphologique à ce rang est celui du marquage datif, en raison de son homologie structurale et cognitive avec l'allocutivité : la destination s'apparente à l'interpellation. Tout ceci converge sur le fait que le basque traite différemment les marques des rangs personnels selon qu'ils sont en prise avec la représentation des partenaires de l'interlocution ou non :

	Personne de langage (anaphore exophorique) arguments interlocutifs (participants à l'acte de langage) <i>Énonciation</i>	Personne de langue (anaphore endophorique) arguments référentiels (participants au procès) <i>énoncé</i>
P1 <i>ni</i> « moi »	oui	oui
P2 <i>hi</i> « toi »	oui	oui
P2 <i>allocutive</i> Ø	oui	NON
P3 <i>hura</i> « lui / elle »	NON	oui

Tableau 10. - Personne de langage et personne de langue dans le système basque

Cette prise peut être nulle (troisième personne sauf au datif), partielle (première et deuxième personne, troisième personne dative) ou totale et exclusive (deuxième personne allocutive), livrant les profils morphosyntaxiques que l'on a décrits. En dépit de la grande complexité de la mise en réseau des éléments formateurs il émerge bel et bien des tendances morphosyntaxiques cohérentes motivées par l'ancrage du système de la personne dans la représentation de l'acte de langage.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOTTINEAU, Didier, 2005, « Prédication et interaction cognitive en basque », *Mémoires de la Société de Linguistique*, XIV, Peeters, Louvain, p. 97-132.
- BOTTINEAU, Didier, ROULLAND, Daniel, 2003, « La grammaticalisation de l'adresse en basque : formes allocutives, systématique, emploi et reconnaissance académique », Colloque International *Pronoms de 2<sup>e</sup> personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe*, Instituto Cervantes, Paris, 6-8 mars 2003, [http://cvc.cervantes.es/obref/coloquio\\_paris/ponencias/pdf/cvc\\_bottineau.pdf](http://cvc.cervantes.es/obref/coloquio_paris/ponencias/pdf/cvc_bottineau.pdf)
- BOTTINEAU, Didier, ROULLAND, Daniel, 2006, « Le problème de la réflexivité en basque », dans Rousseau (éd.), *Les énoncés réfléchis*, Presses Universitaires de Rennes, sous presse.
- COYOS, Jean-Baptiste, 1999, *Le parler basque souletin des Arbailles, une approche de l'ergativité*, Paris, L'Harmattan.
- ETXEBARNE, Michel, 2002, *Aditza, conjuguer le verbe basque (basque unifié)*, Elkar, Donostia.
- LAFITTE, Pierre, 1995, *Grammaire basque*, Donostia, Elkar (-1944)
- LOWE, Ronald, 2002, *Le système des parties du discours. Sémantique et Syntaxe*, Québec, PU de Laval.
- ORTIZ DE URBINA, Jon, 1989, *Parameters in the Grammar of Basque*, Dordrecht, Holland, Foris Publications / Providence RI, U.S.A.
- REBUSCHI, Georges, 1982, *Structure de l'énoncé en basque*, thèse, Université de Paris 7.
- REBUSCHI, Georges, 1997, *Essais de linguistique basque*, Euskal Herriko Unibertsitatea, Bilbao.
- REBUSCHI, Georges, 1997, « Pour une représentation syntaxique duale : structure syntaxique et structure lexicale en basque », *Essais de linguistique basque*, 1997, p. 101-123.
- ROULLAND, Daniel, 2002, « Gustave Guillaume et la langue basque », in Lowe, R. (ed.) (2002), 383-395
- ROULLAND, Daniel, 2003, « Gentlemen, Include Me Out : à propos de l'ergativité », *Travaux Linguistiques du Cerlico 16*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- ROULLAND, Daniel, 2004, « Perfectivité et schémas actanciels en basque », *Genèse de la "phrase" dans la diversité des langues*, *Modèles Linguistiques*, tome XXV, fascicules 1 & 2, 305-320.